

DÉCISION DU PRÉSIDENT
(Prise en application des articles R 123-21 et R 123-22 du
Code de l'Action Sociale et des Familles)

N° CCAS_2024DC0029

**OBJET : VINGT CINQ ATELIERS LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE- BOUILLY PAULINE
1 2 3 SIGNES**

Le président du Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS (Rhône),

VU les articles R 123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération n° CCAS_2020DL025 du conseil d'administration du 25 juin 2020, portant délégation du conseil d'administration au président et à la vice-présidente,

CONSIDÉRANT que les projets éducatifs prévoient des animations d'éveil et de découvertes par le biais de spectacles ou d'ateliers au bénéfice des enfants accueillis dans les trois structures de la petite enfance.

CONSIDÉRANT que Madame BOUILLY Pauline intervenante, chez 1 2 3 SIGNES à VERNAISON, peut assurer ces animations adaptées à l'âge des enfants accueillis à l'EAJE L'Île aux Enfants et qu'elle répond aux besoins ainsi qu'aux critères des établissements en termes de tarif et de disponibilité.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De signer avec Madame BOUILLY Pauline intervenante, chez 1 2 3 SIGNES à VERNAISON, le devis référence 0011 daté du 16 novembre 2023 pour des ateliers découvertes et d'animation LSF en faveur des enfants de la structure ÎLE AUX ENFANTS à Corbas,

ARTICLE 2 : Les ateliers se dérouleront à partir de janvier 2024 et pour 10 ateliers sur un calendrier défini avec la structure pendant 20 minutes par groupe section dans la structure ÎLE AUX ENFANTS à Corbas.

ARTICLE 3 : Le coût total maximum de cette prestation est fixé à 400,00 Euros TTC (frais de déplacement inclus). Sur présentation d'une facture conforme, un paiement sera effectué au service fait (pas assujetti à la TVA). La dépense est imputée au chapitre 011 fonction 4222 compte 6288 du budget principal gestionnaire IAE.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil d'administration.

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le



ID : 069-266910413-20240319-CCAS_2024DC0029-AU